



CARTE PASS ADULTES

de 16 ans à 55 ans

Règlement général

Article 1

Pour la carte Pass-Adultes (plus de 16ans à 55 ans) il est impératif de : remplir un dossier d'inscription en fournissant les pièces suivantes :

- ☐ 1 justificatif de domicile,
- ☐ 1 photo d'identité,
- ☐ **un certificat médical de moins de 2 mois attestant de la capacité à pratiquer la ou les activités physiques** choisies (gymnastique d'entretien, marche nordique),
- ☐ 1 copie de la carte d'identité ou du passeport,
- ☐ 1 attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités sportives, **ou** pour les plus de 16 ans, une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant les activités extra-scolaires.

L'attribution de la carte Pass est personnelle et nominative et ne se fera qu'après le dépôt du dossier complet au Gymnase Victor Bernado. Cette carte est valable, de Septembre à Juin de l'année suivante.

Article 2

Pour participer à une activité il est impératif de s'inscrire au préalable aux activités proposées et de montrer sa carte au responsable de l'animation.

Article 3

Les adhérents pourront utiliser le matériel mis à leur disposition, en respectant les consignes des animateurs.

Toute dégradation sera facturée à l'adhérent ou aux parents en cas de dégradation commise par un enfant mineur.

Article 4

Pour le bon déroulement des activités, il est nécessaire d'adopter une attitude de respect envers les autres (adhérents ou animateurs) Toutes formes d'agressivités (verbales ou physiques) et toutes les attitudes dangereuses ou violentes à l'encontre d'un tiers seront sanctionnées par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Toute exclusion d'une des activités entraîne, par le retrait de la carte Pass, l'exclusion de toutes les autres animations

Article 5

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire des produits illicites (alcool, drogue, armes etc.) dans les locaux municipaux.

Article 6

Aucun duplicata de carte ne sera établi. La perte de cette dernière implique le rachat d'une nouvelle carte à plein tarif.

Article 7

Tableau des activités proposées.

Carte Pass 2017/2018				
Lieux	Activités	Jours	Horaires	Age
Départ du Gymnase	Marche Nordique	Lundi	9 h ~ 11 h	Adultes et Séniors
		Vendredi	9 h ~ 11 h	
Salle de Musculation	Gymnastique Adaptée <i>sous ordonnance médicale</i>	Jeudi	9h30 – 11h30	Adultes et Séniors
Gymnase	Futsal Vétérans + de 35 ans	Jeudi	19h30 – 20h30	Adultes

Article 8.

Tarifs + De 16 ans et adultes jusqu'à 55 ans (justifiant être domicilié à Vias): adhésion comprise

- 50 € pour une séance hebdomadaire
- 70 € pour deux séances hebdomadaires
- 100 € pour toutes les séances

Bibliothèque

- Gratuite

Tarif extérieur + De 16 ans et adultes jusqu'à 55 ans (non domicilié sur la commune de Vias): adhésion comprise

- 60 € pour une séance hebdomadaire
- 80 € pour deux séances hebdomadaires
- 110 € pour toutes les séances

Les inscriptions extérieures (non domicilié sur la commune de Vias) ou en cours d'année ne seront possibles qu'en fonction des places disponibles.